

## BUDGET PRINCIPAL

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## sur le Compte Financier Unique de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS DE SAINTONGE

## BUDGET Principal

Séance du 10 Mars 2025

Convocation du

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

Votes	Contre	Pour	Abstentions
-------	--------	------	-------------

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Monsieur BIELKA Gérard, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2024, dressé par M. Jean-Claude GODINEAU, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		8 443 342,19
Opérations de l'exercice	33 458 197,02	35 743 279,25
Totaux	33 458 197,02	44 186 621,44
Résultat de clôture		<b>10 728 424,42</b>

INVESTISSEMENT	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
2 595 069,42	
5 497 255,62	4 343 486,14
8 092 325,04	4 343 486,14
<b>-3 748 838,90</b>	

ENSEMBLE	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
2 595 069,42	8 443 342,19
38 955 452,64	40 086 765,39
41 550 522,06	48 530 107,58
	<b>6 979 585,52</b>

Besoin de financement

Excédent financement

Restes à réaliser

Besoin de financement

Excédent de financement des restes à réaliser

Besoin total financement

Excédent financement

Reprise du résultat investissement du budget atlantys 2024 suite cloture

Reprise du résultat fonctionnement du budget atlantys 2024 suite cloture

2° considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

Reprise résultat fonctionnement clôture budget annexe (tableau joint)

3° constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

4° reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

Pour expédition conforme,  
Le Président,  
Jean-Claude GODINEAU

	1 140 413,10
1 140 413,10	
-2 608 425,80	
-78 814,43	
19,50	
2 687 240,23	Au compte 1068 (investissement) : excédent de fonctionnement capitalisé
8 041 203,69	Au compte 002 (fonctionnement) : excédent de fonctionnement reporté